

AUTORISATIONS

→Je soussigné(e) Madame, Monsieur(1)agissant en qualité père, mère, tuteur(1) de l'enfant :

- **autorise** les personnes nommées ci-dessous à accompagner et/ou à venir rechercher mon enfant au site d'accueil Planet'Kids, Anim'Ados.

Cette autorisation est valable pour les personnes majeures, munies d'une pièce d'identité.

Personnes (autres que les parents) autorisées à reprendre l'enfant et/ou à contacter en cas d'urgence si les parents ne sont pas joignables :

NOM	PRENOM	ADRESSE	TEL. FIXE ET PORTABLE	LIEN DE PARENTE

SORTIES

- **Autorise-n' autorise pas** mon enfant à rentrer seul à l'issue de l'ALSH et en accepte la responsabilité.
- **Autorise-n' autorise pas (1)** le personnel communal à emmener mon enfant en sorties hors site d'accueil au sein d'un groupe encadré selon les normes en vigueur.
- Et **autorise-n' autorise pas** le personnel à véhiculer (minibus 9 places) si nécessaire mon enfant

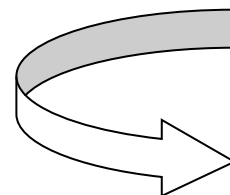
DROIT A L'IMAGE

- **Autorise-n' autorise pas(1)** la prise de photos ou de films de mon enfant lors de sa venue au centre et leur utilisation en affichage au sein de la structure ou dans une publication municipale.
- **Autorise-n' autorise pas** la publication de photos, vidéos de mon enfant sur la page Facebook du service enfance, jeunesse de la commune de Saulxures/Moselotte.

Je renonce par avance à tous mes droits sur ces images.

Fait à, le.....

Signature



(1) Rayer la mention inutile

SOINS

Les produits tels que les crèmes solaires, granules homéopathiques d'Arnica, répulsifs à pulvériser, les crèmes pour les ecchymoses, les crèmes pour les brûlures peuvent être utilisés que sur autorisation des responsables légaux (source: Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports, et de la cohésion sociale Grand Est).

→ Je soussigné(e) Madame, Monsieur(1).....agissant en qualité père, mère, tuteur(1) **autorise-n 'autorise** pas mon enfant..... à

- Utiliser la crème solaire du centre de loisirs présente dans les trousse de secours en cas d'absence dans le sac de l'enfant.
- Utiliser un répulsif à insectes selon les précautions d'usage chez l'enfant sous encadrement d'un adulte.
- Etre pris en charge par un animateur/directeur pour intervenir sur le retrait d'une tique en urgence.

En l'absence de dispositif de protection solaire ou autre protocole protégeant l'enfant des rayons du soleil, l'enfant pourrait se voir refuser l'activité.

Fait à, le.....
Signature

(1) Rayer la mention inutile